

LA NON-DISCRIMINATION À L'ACCÈS AU LOGEMENT

Intervenant : **MAITRE CAROLINE DUBUIS-TALAYRACH**

Durée : **2 HEURES 30**

/ Objectif :

Maitriser les textes sur la non-discrimination à l'accès au logement

/ Programme :

1. L'environnement législatif
2. Contexte et acteurs
3. Acteurs (suite) et définition
4. Décision - partie 1
5. Décision - partie 2
6. Les outils

/ Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning type Moodle

Vidéos pré-enregistrées pour chaque thème

QCM / Quizz

Travaux pratiques

Validation des acquis à chaque étape

Tests de contrôle des connaissances en début et fin de formation

/ Public concerné

Les professionnels de l'immobilier

/ Pré-requis

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet.

Niveau de connaissance préalable nécessaire : Aucun



/ Organisme certifié

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS

/ Contact

Email : akademie@la-boite-immo.com

Tél. : 04 94 35 43 54

Un besoin spécifique lié à un handicap ?

Contactez *Philippe Garcia*,
réfèrent handicap, au 04 94 354 354

DOCUMENT CRÉÉ LE 12 JUILLET 2022

SAS au capital de 1 009 950 € | Siren
509 551 339 R.C.S TOULON | APE 6201 Z
TVA Intracom : FR86509551339
N° de déclaration d'activité formation
93830559483 auprès du préfet de région PACA

LE CODE DE DEONTOLOGIE DANS L'IMMOBILIER : ON VOUS DIT TOUT !

Intervenant : **MAITRE CHLOE FROMENT**

Durée : **2 HEURES 20**

/ Objectif :

Maitriser le code de déontologie applicable aux agents immobiliers

/ Programme :

1. Article 1 – Le champ d'application
2. Article 2 – L'éthique professionnelle
3. Article 3 – Le respect des lois et règlement
4. Article 4 – La compétence
5. Article 5 – L'organisation et la gestion de l'entreprise
6. Article 6 – La transparence
7. Article 7 – La confidentialité
8. Article 8 – La défense des intérêts en présence
9. Article 9 – Les conflits d'intérêts
10. Article 10 – La confraternité
11. Article 11 – Le règlement des litiges

/ Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning type Moodle

Vidéos pré-enregistrées pour chaque thème

QCM / Quizz

Travaux pratiques

Validation des acquis à chaque étape

Tests de contrôle des connaissances en début et fin de formation

/ Public concerné

Les professionnels de l'immobilier

/ Pré-requis

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet.

Niveau de connaissance préalable nécessaire : Aucun



/ Organisme certifié

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS

/ Contact

Email : akademie@la-boite-immo.com

Tél. : 04 94 35 43 54

Un besoin spécifique lié à un handicap ?

Contactez Philippe Garcia,
référent handicap, au 04 94 354 354

DOCUMENT CRÉÉ LE 12 JUILLET 2022

SAS au capital de 1 009 950 € | Siren
509 551 339 R.C.S TOULON | APE 6201 Z
TVA Intracom : FR86509551339
N° de déclaration d'activité formation
93830559483 auprès du préfet de région PACA

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR TRACFIN

Intervenant : **MAÎTRE CHLOÉ FROMENT**

Durée : **2 HEURES 35**

/ Objectif :

Comprendre et maîtriser les obligations liées à TRACFIN

/ Programme :

1. Contexte général : TRACFIN et GAFI
2. Les objectifs : lutter contre le blanchiment la fraude fiscale et le terrorisme
3. Panorama des obligations et des risques
4. L'obligation de vigilance
5. L'identification du client et du bénéficiaire effectif
6. La mise en place d'un protocole interne évaluation et gestion du risque
7. La déclaration de soupçon
8. Le contrôle de la DGCCRF et les sanctions

/ Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning type Moodle

Vidéos pré-enregistrées pour chaque thème

QCM / Quizz

Travaux pratiques

Validation des acquis à chaque étape

Tests de contrôle des connaissances en début et fin de formation

/ Public concerné

Les professionnels de l'immobilier

/ Pré-requis

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet.

Niveau de connaissance préalable nécessaire : Aucun



/ Organisme certifié

Qualiopi
processus certifié 

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS

/ Contact

Email : akademie@la-boite-immo.com

Tél. : 04 94 35 43 54

Un besoin spécifique lié à un handicap ?

Contactez Philippe Garcia,
réfèrent handicap, au 04 94 354 354

DOCUMENT CRÉÉ LE 12 JUILLET 2022

SAS au capital de 1 009 950 € | Siren
509 551 339 R.C.S TOULON | APE 6201 Z
TVA Intracom : FR86509551339
N° de déclaration d'activité formation
93830559483 auprès du préfet de région PACA

LES 6 ETAPES POUR OBTENIR L'EXCLUSIVITE

Intervenant : **PHILIPPE GARCIA** – référent pédagogique

Durée : **6 HEURES**

/ Objectif :

Maîtriser les 6 étapes commerciales de la prise du mandat exclusif

/ Programme :

1. Petit focus sur le mandat
2. La préparation physique et matériel
3. La préparation mentale
4. Le premier contact
5. Le SONCAS ou le BIAISON
6. La découverte
7. La création de votre MPS
8. L'utilisation de votre MPS
9. La présentation du prix avec une ECM
10. Le traitement des objections
11. Le closing et la confortation
12. Et après ?

/ Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning type Moodle

Vidéos pré-enregistrées pour chaque thème

QCM / Quizz

Travaux pratiques

Validation des acquis à chaque étape

Tests de contrôle des connaissances en début et fin de formation

/ Public concerné

Les professionnels de l'immobilier

/ Pré-requis

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet.

Niveau de connaissance préalable nécessaire : Aucun



/ Organisme certifié

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS

/ Contact

Email : akademie@la-boite-immo.com

Tél. : 04 94 35 43 54

Un besoin spécifique lié à un handicap ?

Contactez Philippe Garcia,
référent handicap, au 04 94 354 354

DOCUMENT CRÉÉ LE 12 JUILLET 2022

SAS au capital de 1 009 950 € | Siren
509 551 339 R.C.S TOULON | APE 6201 Z
TVA Intracom : FR86509551339
N° de déclaration d'activité formation
93830559483 auprès du préfet de région PACA

LOI LE MEUR : COMPRENDRE LES REGLES, CAPTER LES OPPORTUNITES

Intervenant : **Maître Cyril Sabatié - Avocat**

Durée : **1 HEURE**

/ Objectif :

Comprendre les enjeux de la loi Le Meur pour adapter ses pratiques, sécuriser ses relations clients. et transformer les nouvelles règles en avantage concurrentiel.

/ Programme :

1. Comprendre la loi Le Meur - enjeux, périmètre et bouleversements à connaître
2. Conseiller juste dans un marché incertain - réalités, stratégies et fiscalité

/ Moyens pédagogiques

Plateforme de e-learning type Moodle

Vidéos pré-enregistrées pour chaque thème

QCM / Quizz

Travaux pratiques

Validation des acquis à chaque étape

Tests de contrôle des connaissances en début et fin de formation

/ Public concerné

Les professionnels de l'immobilier

/ Pré-requis

Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette et d'une connexion internet.

Niveau de connaissance préalable nécessaire : Aucun



/ Organisme certifié

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS

/ Contact

Email : akademie@la-boite-immo.com

Tél. : 04 94 35 43 54

Un besoin spécifique lié à un handicap ?

*Contactez Philippe Garcia,
réfèrent handicap, au 04 94 354 354*

DOCUMENT CRÉÉ LE 12 JUILLET 2022

SAS au capital de 1 009 950 € | Siren
509 551 339 R.C.S TOULON | APE 6201 Z
TVA Intracom : FR86509551339
N° de déclaration d'activité formation
93830559483 auprès du préfet de région PACA